



**UN ENFANT
PAR LA MAIN**

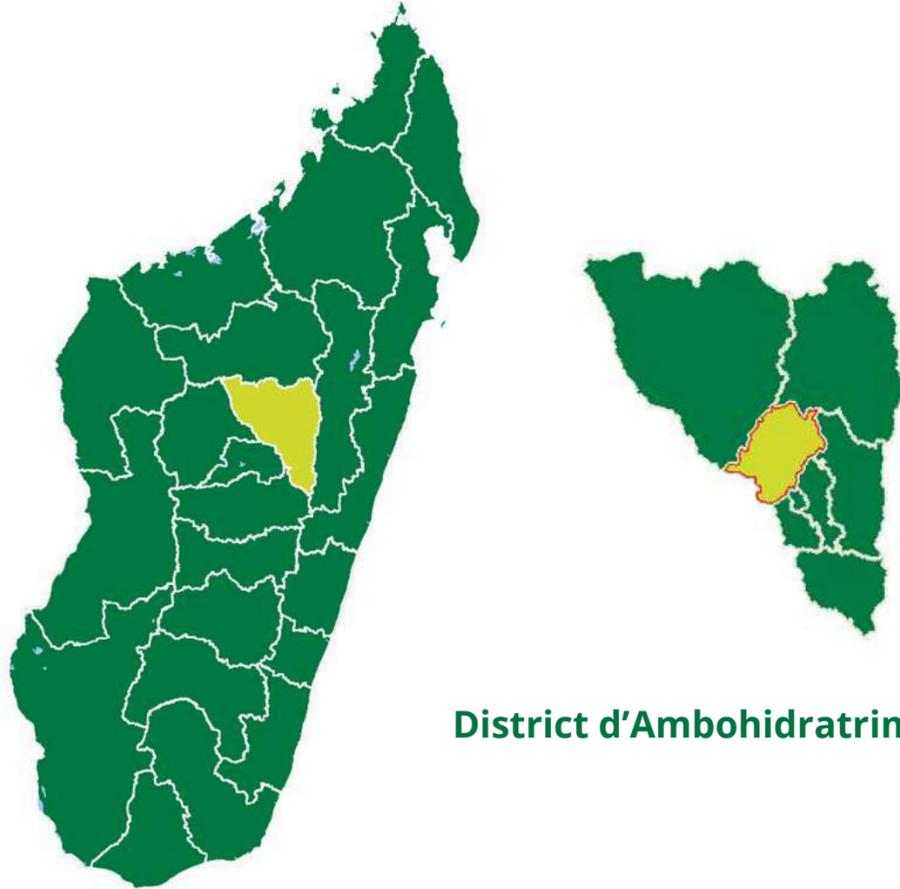
Ensemble, agissons
pour leurs droits | Membre de
ChildFund Alliance

35 ANS
D'ACTION

**Un Club pour
promouvoir les droits
de l'enfant dans l'école
d'Amberomanga**

Budget : 5365€

Localisation



District d'Ambohidratrimo

Bénéficiaires

Le projet cible directement 70 élèves dont 33 filles (du CE au CM2), dans une école primaire. Plus largement, il cible indirectement l'ensemble de la commune, via les événements de sensibilisation sur les droits de l'enfant.

Contexte local

Selon l'UNICEF, à Madagascar, **près de 90% des enfants déclarent avoir été victimes de maltraitance au sein de leur famille** (châtiments corporels, agressions psychologiques...). Les violences sexuelles sont très répandues dans le cadre de la violence intrafamiliale et semblent acceptées par la société. **Plus d'1 jeune sur 2 affirment avoir subi de la violence en milieu scolaire**. De plus, la pauvreté endémique pousse les enfants vers différentes formes de travail infantile (dont l'exploitation sexuelle) et favorise la déscolarisation. Les filles sont les premières victimes des violations des droits de l'enfant et subissent en général une double discrimination, de par leur âge et de par leur sexe.

Dans la région d'Analamanga, **plus de 80% des enfants de 1 à 14 ans ont déjà subi des formes de discipline violente sévères**. Environ 33% des enfants de 5 à 17 ans sont engagés dans un travail infantile, et seul 46% des enfants fréquentent l'école secondaire. **Les services de protection sont absents**. Les constats sur la prédominance de violences à l'égard des enfants, et **la méconnaissance des enfants de leurs droits et des dispositifs de signalement** démontrent l'urgence de mettre en place des systèmes de protection plus effectifs. Il convient de sensibiliser les enfants, ainsi que les acteurs responsables (familles, enseignants, communauté, Etat), sur leurs droits fondamentaux, et les former afin qu'ils puissent porter leur voix pour en réclamer la bonne application.

UEPLM Madagascar a donc décidé de mettre en oeuvre un projet pilote en 2021 au sein de deux établissements publics primaires partenaires de son Programme VAHATRA. Le projet reposait sur la sensibilisation, la participation et l'implication d'un groupe d'enfants de 8 à 12 ans, à travers notamment la mise en place de « **Club Droits** » en milieu scolaire. Suite aux résultats positifs de ce projet, UEPLM a décidé de le renouveler chaque année dans une école différente.

Activités

1. Sensibilisation des enseignants et des jeunes leaders aux Droits de l'enfant

Le partenaire local d'UEPLM, l'**Association des Enfants d'Antananarivo**, sera en charge de cette activité. Elle et UEPLM prendront contact avec les responsables des écoles et du comité des parents d'élèves de l'**école Amberomanga** afin de leur présenter le principe des Clubs Droits. Les enseignant(e)s et des jeunes leaders seront invités à une séance de formation qui portera sur la Convention internationale des droits de l'enfant, les techniques d'animation et de communication non-violente. La formation aura également pour but de présenter les modalités de mise en place d'un Club Droits.

2. Sensibilisation de masse et création du Club

Les animateurs/rices de l'AEA et jeunes leaders organiseront ensuite dans l'école une sensibilisation générale d'une journée auprès des classes de CE, CM1 et CM2 sur les droits de l'enfant. Des activités ludiques seront organisées pour permettre aux enfants de devenir acteurs de la mise en œuvre de leurs droits par des réflexions et activités, adaptées à leur âge, sur leur environnement et la protection de l'enfance. A l'issue de ces séances, les membres des Clubs Droits seront choisis sur la base du volontariat. Chaque club sera constitué de **20 enfants de 8 à 12 ans**, dans le respect de la parité.

Qui sont les jeunes leaders?

Il s'agit de jeunes volontaires de 18 à 30 ans issus de la zone d'intervention du programme, accompagnés par notre partenaire Amadea sur divers aspects : agriculture, leadership, techniques d'animation et sensibilisation communautaire, développement personnel. Le projet s'attachera à poursuivre leur implication et le renforcement de leurs capacités pour qu'ils puissent, à terme, assurer la mise en œuvre d'activités auprès des populations de manière autonome.



3. Ateliers sur les droits

Une fois constitués, les Clubs Droits se réuniront en dehors des heures de cours, sous la supervision d'une animatrice de l'AEA et de jeunes leaders qui encadreront **8 ateliers sur les droits de l'enfant**. Chaque séance abordera une thématique spécifique (droit à l'alimentation et à la nutrition, à un environnement scolaire sain, à la santé, à l'éducation, égalité des genres...), mais aussi des thématiques transversales (environnement, leadership, coopération).

Chaque lundi, les clubs devront rendre compte des sujets abordés auprès des autres enfants. Les séances permettront aux enfants de **réfléchir collectivement sur leurs droits et la protection de l'enfance**, mais également de mettre en avant les problématiques principales que rencontrent certains enfants et de permettre la **prise de parole sur certains sujets sensibles** dans la société.

Tous les thèmes seront développés à travers des **activités ludiques, des jeux et des animations** afin de garantir une compréhension active et engageante. La **participation des enfants** sera au cœur de chaque session, favorisant l'expression de leurs idées et le renforcement de leurs compétences sociales et citoyennes.





Activités

4. Ateliers artistiques

Cette année, il sera proposé aux enfants de **concevoir des pièces de théâtre**, qu'ils pourront jouer à l'occasion d'évènements célébrant les droits de l'enfant. Avec l'appui de l'AEA, UEPLM recrutera un prestataire spécialisé afin d'animer les séances de travail pour l'écriture et la mise en scène. L'AEA et le prestataire encadreront les répétitions et enseigneront des techniques spécifiques aux enfants comme la diction, l'improvisation ou la gestion du stress. La pièce de théâtre portera sur les **thématiques clés du droit à la nutrition et à un environnement sain**. Ainsi cette activité, en plus de renforcer les compétences socio-émotionnelles et artistiques des enfants, aura pour objectif final de **sensibiliser les enfants et leur public** au droit à une alimentation et à un environnement sains, vecteurs du bon développement de l'enfant.

5. Mois de l'Enfance et JIDE

En juin 2025, les enfants membres du Club Droits participeront aux célébrations du **Mois de l'Enfance**, dans la commune d'Antanetibe Mahazaza. Ce sera l'occasion pour eux de jouer leur pièce de théâtre et de promouvoir leurs droits, renforcer leur engagement citoyen et de valoriser leur culture. Le 20 Novembre, ils renouvelleront l'expérience à l'occasion de la **Journée internationale des droits de l'enfant (JIDE)** en participant à l'évènement organisé par la Plateforme de la Société Civile pour l'Enfance à Antananarivo.



Résultats attendus



Les enfants de l'école Amberomanga sont sensibilisés sur leurs droits



Ils sensibilisent leurs pairs sur les droits de l'enfant



Ils organisent et animent le Mois de l'Enfance et la JIDE



Ils savent parler de leurs droits fondamentaux et sont en mesure de les revendiquer



Ils sont formés à la prise de parole en public et à la représentation théâtrale



Les enseignants, les jeunes leaders et parents d'élèves sont sensibilisés et s'engagent pour le respect des droits de l'enfants

Un Enfant par la Main
FAN
NY ZONNY ANKIZ
20 NOVAM 2021
ANKIZ NY DRAY ANJAN
AMADEA

Merci

